

L'administration libérale a imposé 32 nouvelles taxes depuis 1960 - M. Gosselin

SOREL (L.B.) — L'administration libérale de M. Lesage a plongé la province de Québec dans un cahot financier extraordinaire, a déclaré dimanche après-midi à Tracy, M. Claude Gosselin, député de Compton, qui était l'orateur invité à la convention de l'Union Nationale, au cours de laquelle un jeune pharmacien de 29 ans, M. Maurice Martel, fut choisi candidat en vue des prochaines élections provinciales.

M. Lesage a ajouté que M. Gosselin, est tout comme qu'il y ait de l'insécurité dans la province. Lui qui avait promis de tout faire sans augmentation de taxes, il a créé 32 nouvelles taxes depuis qu'il a pris le pouvoir en 1960. Les taxes municipales ont grimpé en flèche, la taxe de vente a été haussée, les taxes scolaires sont triplées, quadruplées et même davantage.

Au ministère de l'Éducation, règne la plus grande incohérence, a déclaré le député de Compton. Ils ne savent pas ou ils ont et les payeurs de taxes ne savent plus s'ils auront les moyens de payer.

Il faut que l'Union Nationale reprenne le pouvoir pour mettre de l'ordre là-dedans, a précisé M. Gosselin, qui a annoncé que le nouveau programme de son parti sera rendu public prochainement. Il s'agit d'un programme établi par le peuple pour le peuple, un programme plein de bon sens qui va donner le bien-être à la population de la Province de Québec.

Bernard Gagné

M. Bernard Gagné, ancien député du comté de Richelieu à l'Assemblée législative, a invité tous les partisans de l'Union Nationale à appuyer le nouveau candidat qui venait d'être choisi.

Il a rappelé qu'en 1948, il n'y avait pas d'unions ouvrières vraiment organisées dans le comté de Richelieu. Aujourd'hui, c'est fait et c'est là un de ses premiers objectifs. Il fallait aider l'ouvrier et en l'aidant, on aidait toute la population du comté.

M. Gagné a souligné que depuis 1960, il n'y a pas eu de grandes améliorations dans le comté de Richelieu. Au contraire, il y a eu un ralentissement dans le domaine de l'aide aux ouvriers, dans la cause de l'éducation et dans celle des cultivateurs. "Il est temps que vous reveniez à l'Union Nationale, à ceux qui veulent vous aider", a dit M. Gagné.

Un parti politique doit être l'instrument du peuple

SOREL (L.B.) — "Un parti politique doit être l'instrument du peuple; sa doctrine doit être faite par tous: ouvriers, patrons, hommes d'affaires, cultivateurs, jeunes. C'est ce que nous offre l'Union Nationale, un parti provincial c'est pourquoi je suis fier d'y appartenir". Cette déclaration a été faite dimanche après-midi à la salle des Syndicats nationaux, par M. Maurice Martel, qui venait d'être choisi candidat de l'Union Nationale pour le comté de Richelieu.

A la suite de consultations populaires, a ajouté M. Martel, l'Union Nationale s'est restructurée, s'est unifiée, s'est rajeunie. Le parti libéral, a dit M. Martel, ne fait pas seulement attaquer un régime, mais propose des solutions aux problèmes dont souffre la population de la province actuellement.

M. Martel a précisé qu'il rencontrerait chaque organisation locale du comté afin de discuter avec les gens des problèmes qui existent et de

Deux Commissions scolaires locales s'y opposent

La nouvelle répartition des sièges approuvée

NICOLET (J.L.C.) — Un rapport partiel présenté aux commissaires de la régionale permet de conclure que les commissions scolaires constituées de la trentième régionale sont en faveur d'une nouvelle répartition des sièges. Cette nouvelle formule qui sera mise en application dès juillet prochain, lors de la prochaine assemblée du bureau des délégués verra chaque siège de commissaires représenter un nombre différent de paroisses.

Suivant un rapport présenté par le secrétaire-administrateur de la régionale, M. Roger Tremblay, 18 commissions scolaires locales se sont prononcées en faveur de la formule telle que proposée par la régionale et deux locales, jus- qu'ici s'y sont opposées. Il s'agit de St-Wenceslas et de La Visitation. Dans ce dernier cas, les commissaires locaux ont précisé qu'ils acceptaient le principe d'une nouvelle répartition, mais pas selon la formule présentée par la régionale.

Il était nécessaire d'avoir la moitié plus une des voix des locales en faveur de la nouvelle répartition pour que le tout soit soumis au ministère pour approbation. La réponse des commissaires locaux se situe actuellement à 90 pour cent en faveur du projet.

Une fois que les 12 autres locales auront répondu, chaque résolution sera transmise à Québec, au comité des terri-

toires des régionales pour y être approuvée. Une fois approuvée la nouvelle formule de répartition entrera en vigueur dès le prochain mandat des commissaires, soit lors de l'assemblée du bureau des délégués en juillet prochain.

La régionale conservera sept sièges sur son bureau d'administration, mais chacun des sept commissaires représentera un territoire donné.

La nouvelle répartition des sièges qui entrera en vigueur après avoir reçu l'approbation de Québec se présente comme suit:

Siège no. 1
Un commissaire parmi les délégués des commissions scolaires de St-Gérard d'Yamaska, St-François du Lac, Notre-Dame de Pierreville, Pierreville et St-Elphège.

Siège no. 2
Un commissaire parmi les délégués de la commission scolaire de Nicolet.

Siège no. 3
Un commissaire parmi les délégués des commissions scolaires de La Baie du Fohvre, St-Zéphirin de Courval, La Visitation, Ste-Brigitte des Saules, Ste-Perpetue, Ste-Monique.

Siège no. 4
Un commissaire parmi les délégués des commissions scolaires de St-Césaire, St-Leonard d'Aston, St-Wenceslas, St-Raphaël d'Aston et Ste-Eulalie.

Siège no. 5
Un commissaire parmi les

délégués des commissions scolaires de St-Gregoire, Tres-Précieux-Sang, Ste-Gertrude, St-Sylvere.

Siège no. 6
Un commissaire parmi les délégués des commissions scolaires de Ste-Angele de Laval,

Bécancour, Gentilly et Ste-Marie de Blandford.

Siège no. 7
Un commissaire parmi les délégués des commissions scolaires de Manseau, Ste-Sophie de Levard, Ste-Cécile de Levard, St-Pierre les-Becquets et Deschailions.

ANNONCE

Nouvelle substance exclusive rétracte les hémorroïdes apaise la démangeaison

Une substance cicatrisante exclusive provoque la rétraction des hémorroïdes et la cicatrisation des tissus.

Un grand institut de recherche vient de mettre au point une substance cicatrisante sans douleur pour la rétraction des hémorroïdes, le soulagement de la démangeaison et la cicatrisation des tissus.

L'une après l'autre, les histoires de cas d'hémorroïdes ont rapporté "une amélioration évidente." On a pu observer un soulagement rapide de la douleur, une rétraction notable des hémorroïdes.

Ces histoires de cas avaient été choisies en fonction de leur diversité. Même dans des cas anciens, on a observé un bienfait soulagement. Mieux encore, ce soulagement s'est maintenu durant plusieurs mois.

Cette nouvelle substance dont les résultats sont si merveilleux se nomme la Bio-Dyne; elle a pour effet de hâter la cicatrisation des cellules atteintes et de stimuler la croissance des tissus nouveaux. La Bio-Dyne est offerte soit en onguent, soit en suppositoires, sous le nom de Préparation H.

En plus d'aider les hémorroïdes à se rétracter, la Préparation H agit comme lubrifiant et rend l'élimination moins douloureuse. Enfin, elle diminue les risques d'infection, l'une des principales causes d'hémorroïdes.

Demandez à votre pharmacien la Préparation H sous forme de suppositoires ou d'onguent (avec accessoire spécial). Satisfaction ou remboursement.

ANNONCE

Objectif de 800 chopines de sang

NICOLET (D.N.C.) — Les cliniques du printemps de la Croix-Rouge se tiendront à deux endroits au cours de la semaine, soit à Nicolet et à Pierreville. La Société Canadienne de la Croix-Rouge qui fait appel au comité bénévole pour mettre sur pied ces cliniques espère recueillir 800 chopines au cours de ces deux journées de mardi et mercredi prochains.

Les présidents d'honneur de la clinique de Nicolet qui se tiendra mardi le 15 mars sont Mgr. Albertus Martin, évêque de Nicolet, Mgr. G. Dubuc, vicaire général et son honneur le maire Me André Vigeant, maire de la ville de Nicolet. C'est Mme Louis-Paul Lemis qui préside la section de la

Croix-Rouge et Mme Jacques Frechette est présidente de la clinique des donneurs de sang, qui aura lieu comme à l'accoutumée à l'école Curé Brasseur de Nicolet.

Le lendemain, soit mercredi le 16 mars, c'est à Pierreville que la clinique se poursuivra. M. Albert Lachapelle est président du comité des donneurs de sang, et Mme Charles Ed. Desrochers a pris charge de l'organisation. La clinique aura lieu à la salle Nadeau au centre de Pierreville. Les présidents d'honneur de la section de Pierreville sont M. René Thibault, maire de Pierreville, Mme Lucien Shoenner et Mme Maurice Lavallée, présidente de la section du comté de Yamaska.

Gaston Bédard est heureux de faire part à la population du Coeur du Québec, que M. Henri Bourdeau est maintenant à son service. M. Henri Bourdeau, par ses 20 ans d'expérience dans le domaine d'équipement de bureau sera un apport précieux pour vous aider à solutionner vos problèmes dans ce domaine. Faites appel à ses services.

GASTON BEDARD
Equipement de bureau.
1621, ROYALE 375-9191
TROIS-RIVIERES
DISTRIBUTEUR EXCLUSIF DES MACHINES A ECRIRE OLYMPIA ET DES MACHINES A ADDITIONNER PRECISA.

Vente — Service — Location — Réparation



Une ou deux ROBOL ce soir - effet demain matin

CONSTIPATION

Wunderbar!



Le fameux vol Europe 870 assure un service quotidien vers Francfort...

nouvelle destination d'Air Canada en Allemagne!
À compter du 24 avril*, vous pourrez, par le vol Europe 870 d'Air Canada, vous rendre n'importe quel jour de la semaine jusqu'à Francfort, au cœur même de l'Europe! Le vol Europe 870 — une exclusivité d'Air Canada — vous offre le meilleur service entre le Canada et l'Allemagne. Il quitte Montréal tous les soirs à la même heure pratique. À bord, le "maître de service" est aux petits soins pour vous pendant toute la traversée. De plus, à compter du 1er avril, vous paierez moins cher votre billet pour l'Allemagne par ce vol de grande classe! Votre agent de voyages vous renseignera sur les avantages du vol Europe 870 et sur les nouveaux tarifs d'excursion, plus bas que jamais. Consultez-le sans tarder ou appelez ZE 6-8300.

*vers Düsseldorf jusqu'au 23 avril sous réserve d'approbation gouvernementale. Nouveau tarif réduit d'excursion de 14-21 jours, aller-retour, en classe économique.

Trois-Rivières - Francfort \$385

AIR CANADA




...et quel service!

Objectif de 800 chopines de sang

NICOLET (D.N.C.) — Les cliniques du printemps de la Croix-Rouge se tiendront à deux endroits au cours de la semaine, soit à Nicolet et à Pierreville. La Société Canadienne de la Croix-Rouge qui fait appel au comité bénévole pour mettre sur pied ces cliniques espère recueillir 800 chopines au cours de ces deux journées de mardi et mercredi prochains.

Les présidents d'honneur de la clinique de Nicolet qui se tiendra mardi le 15 mars sont Mgr. Albertus Martin, évêque de Nicolet, Mgr. G. Dubuc, vicaire général et son honneur le maire Me André Vigeant, maire de la ville de Nicolet. C'est Mme Louis-Paul Lemis qui préside la section de la

Croix-Rouge et Mme Jacques Frechette est présidente de la clinique des donneurs de sang, qui aura lieu comme à l'accoutumée à l'école Curé Brasseur de Nicolet.

Le lendemain, soit mercredi le 16 mars, c'est à Pierreville que la clinique se poursuivra. M. Albert Lachapelle est président du comité des donneurs de sang, et Mme Charles Ed. Desrochers a pris charge de l'organisation. La clinique aura lieu à la salle Nadeau au centre de Pierreville. Les présidents d'honneur de la section de Pierreville sont M. René Thibault, maire de Pierreville, Mme Lucien Shoenner et Mme Maurice Lavallée, présidente de la section du comté de Yamaska.



Henri Bourdeau

Vente — Service — Location — Réparation



L'Ambassador augmente ses ventes de 41% sur l'an dernier:

même si les ventes avaient déjà triplé en 1965

L'an dernier nous avons lancé la nouvelle Ambassador sur le marché. Et nous l'avons dotée d'une foule de caractéristiques impressionnantes, tant sur le plan confort que mécanique. Protection contre la rouille, depuis les enjoliveurs de roues jusqu'au toit. Touya d'échappement au revêtement de céramique. Construction monocoque, solide et harmonieuse. Double système de freinage pour une plus grande sécurité.

A la traditionnelle "qualité dans la construction", nous avons ajouté le luxe. Tableau de bord au fini noyer, appuis-bras réglables, tapis de sol moelleux, sièges à ressorts en spirale, appuis-tête, console de changement de vitesse au plancher et la fougue d'un puissant moteur V8.

Malgré tout, l'Ambassador diffère beaucoup des autres voitures à cause de son prix populaire.

La plupart des manufacturiers réservent leurs meilleures caractéristiques à leurs voitures de prestige, les plus chères. Nous avons fait la même chose, sauf pour le prix.

C'est le secret de la réussite étonnante de l'Ambassador. Nous avons déjà triplé nos ventes sur l'an dernier et la hausse se continue. Elle atteint déjà 41% de plus qu'en 1965 à la même période! La production d'Ambassador augmente de jour en jour en vue de répondre à la demande grandissante à travers le Canada.

Essayez l'Ambassador 1966, la voiture grand luxe qui convient à votre budget.

AMERICAN MOTORS (CANADA) LIMITED

où l'on croit que ce qui fait la qualité, c'est ce qui entre dans la construction... pas ce qu'on y ajoute.

Voyez les concessionnaires Rambler/American Motors dès aujourd'hui

GARAGE ROYER & FRERE Enr. 2405, rue ROYALE	SHAWINIGAN COSSETTE SERVICE STATION Enr.	LA TUQUE GARAGE GAUDEAULT & FILS Enr.	LOUISEVILLE J.-G. BARIL AUTOMOBILE Enr.
---	--	---	---

Le nouveau rôle d'évaluation étudié par les propriétaires

DRUMMONDVILLE (J.P.C.) — Une conférence de presse avait lieu hier après-midi au restaurant Taft à l'occasion du lancement de la campagne de recrutement de la Ligue des Propriétaires de cette ville. Le président de cet organisme, M. Robert Girard en profita pour annoncer aux journalistes qu'une réunion spéciale de la Ligue aurait lieu mardi prochain, le

22 courant à 8 heures, pour traiter du nouveau rôle d'évaluation de la cité.

On sait que certains propriétaires ont subi une hausse de leur évaluation récemment dans une proportion allant jusqu'à 20 pour cent, et que cela est dû au fait que certains terrains longeant le boulevard Lemire, qui étaient peu évalués, du fait qu'ils n'avaient

aucune valeur marchande ou presque, ont été divisés en lots pour revendre, et de ce fait ont subi une hausse dans leur évaluation.

Cette hausse évaluée dans l'ensemble à \$4 millions, porte à \$68 millions l'évaluation partielle soumise au début du mois. Cependant, a fait remarquer le maire Bernier qui assistait à cette réunion, les



(Photo J.P.C.) L'ASSOCIATION Cabarets-Hôtels Québec Inc. tiendra sa convention annuelle les 18-19-20 avril prochains au Motel "Le Dauphin", de cette ville, et groupera plus de 500 hôteliers et cabaretiers de la province. C'est ce qui fut révélé samedi après-midi au cours d'une conférence de presse tenue au Motel Le Dauphin, par les membres locaux de l'association, à laquelle assistait le pré-

sident provincial. On reconnaît dans l'ordre, MM. Germain Benoit (Normandie), Gerald Vachon, directeur des relations extérieures de l'Association, Michel Messier, président et Mlle Alice Lambert (Quatre-Saisons). Debout, même ordre, MM. Jacques Lambert (Albatros), René Picard Rocard, Jean Milot (Le Dauphin) et Jacques Desmarais (Motel 400).

La Ligue n'a pas l'intention non plus de négliger les loisirs pour les jeunes, et c'est pourquoi elle étudiera sérieusement l'aménagement du parc Woodvill et qu'elle accordera son entier appui, après étude, à l'OTJ et à la création et à l'entretien des autres parcs de la cité.

La Ligue se tient également au courant des problèmes de la métropole régionale qu'est Drummondville, en apportant toute son attention sur les problèmes scolaires, l'étude de la carte économique, les enquêtes auprès de ses membres, le développement de la rive-nord, la construction d'un nouvel hôtel de ville, etc.

Le président du comité de recrutement, M. Damase Bedard, a remis la première carte de membre à S.H. le maire Philippe Bernier, avec la courtoisie de la Ligue. Le premier magistrat l'a remercié bien sincèrement, en ajoutant que l'autorité municipale sera toujours heureuse de recevoir les suggestions de la Ligue des Propriétaires de la cité. "Nous sommes convaincus de l'aide appréciable que vous apportez au conseil pour l'avancement et le progrès de notre belle cité."

étudié par les propriétaires



AUX CAMIONNEURS ET AUX PROPRIÉTAIRES D'AUTOBUS

Classification des chemins publics et pesantiers totales permises, y compris la charge durant la période du dégel — printemps 1966.

Avis important: Tous les permis spéciaux ou généraux sont annulés pour la période du dégel.

Chemins publics — Chemins de la classe 1
(Pesantiers totales permises y compris le véhicule et sa charge)

Camions à 2 essieux	28 000 livres
Camions à 3 essieux	40 000 livres
Tracteur et semi-remorque à 3 essieux	46 000 livres
Tracteur et semi-remorque à 4 essieux	60 000 livres
Tracteur et semi-remorque à 5 essieux	70 000 livres
Autobus	28 000 livres

- Grandes routes**
- Route 2: Frontière d'Ontario à Frontière du Nouveau-Brunswick;
 - Route 2B: Dorval — Boulevard Décarie;
 - Route 2C: Québec — Champligny;
 - Route 3: Sorel — Valleyfield;
 - Route 3A: De la route 3 (St-Timothée paroisse) à la route 17 (St-Madeleine-de-Rigaud) via Pont Mgr Langlois;
 - Route 4: Ville St-Pierre — Pont Honoré-Mercier — Huntingdon — Trout River;
 - Route 5: Sherbrooke — Rock Island;
 - Route 6: Matane — Ste-Flavie — Mont-Joli;
 - Route 7: Pont Victoria — Boulevard Taschereau (route 9);
 - Route 8: Montréal — Pont de St-Eustache — Hull — Aylmer;
 - Route 9: Etat de New-York — Montréal — Québec;
 - Route 9B: Laprairie — Notre-Dame-du-Mont-Carmel — Frontière des Etats-Unis;
 - Route 9C: Candiac (route 9) — Caughnawaga (route 4);
 - Route 10: Rivière-du-Loup — Ste-Flavie;
 - Route 11: Pont-Viau — Ste-Rose — St-Jérôme — Mont-Laurier — Grand Remous;
 - Route 11A: Pont de Cartierville — Pont de Ste-Rose;
 - Route 15: Québec — Tadoussac — Baie-Comeau — Sept-Îles — Moisie;
 - Route 16: St-Siméon — Grande-Baie — Chicoutimi — St-Bruno;
 - Route 16A: Bagotville-Jonquière via rond point (route 54);
 - Route 17: Dorion — Pointe-Fortune;
 - Route 18: Montréal — Pont de Terrebonne;
 - Route 19: Trois-Rivières — Grand-Mère — La Tuque;
 - Route 29: Oka — Ste-Marthe-sur-le-Lac (raccordement à l'autoroute des Laurentides);
 - Route 32: St-Dominique — St-Hyacinthe (route 9);

- Route 37: Tour de l'Île de Montréal;
- Route 38: Tour de l'Île Jésus;
- Route 48: Charlemagne — l'Assomption — Joliette;
- Route 48A: St-Sulpice — l'Assomption;
- Route 54: Québec — Chicoutimi;
- Route 54A: Lac Jacques-Cartier — Hébertville;
- Route 54C: Québec — Charlesbourg (1ère avenue);
- Route 55: Hébertville — St-Bruno — Alma;
- Route 58: Mont-Laurier — Senneville;
- Route 59: Chemin — Rouyn — Louvicourt;
- Route 60: Amos — Val d'Or;
- Route Transcanadienne: St-Hilaire (jonction route 9) à Ste-Rosalie (jonction route 9) — Boulevard Métropolitain (St-Laurent) à Comoy (jonction route 17);

Chemins importants
Tous les chemins secondaires de l'Île Jésus (cité de Laval), Chemin Petite-Côte — de la route 11A à la route 8, Chemin Bas St-Martin — de la route 11A à la route 11, Route Ste-Claire (villes de Québec-Ouest et Charlesbourg-Ouest), Boulevard Hamel (ville de Québec-Ouest), Boulevard Henri IV (ville Ste-Foy), Boulevard Charest (du Boul. St-Sacrement, Québec à la route 2), Chemin de descente de la Butte dans Varennes.

Chemins publics — Chemins de la classe 2
(Pesantiers totales permises y compris le véhicule et sa charge)

Camions à 2 essieux	23 000 livres
Camions à 3 essieux	32 000 livres
Tracteur et semi-remorque à 3 essieux	37 000 livres
Tracteur et semi-remorque à 4 essieux	48 000 livres
Tracteur et semi-remorque à 5 essieux	56 000 livres
Autobus	28 000 livres

Ces pesantiers sont permises sur tous les autres chemins publics. Pour le transport des matières périssables, des animaux de boucherie, des engrais, des graines de semence, de l'huile, de la gazoline, du charbon et pour les démenagements, les pesantiers permises sur les chemins de la classe 2 peuvent être augmentées de dix (10%) pour cent. Le département de la Voirie pourra en tout temps modifier les pesantiers totales permises. P.S. La date d'entrée en vigueur des restrictions sur la circulation routière pour la période du dégel sera annoncée par les médias d'information.

MINISTÈRE DE LA VOIRIE

GOVERNEMENT DU QUÉBEC

Dans le cadre de votre localité florissante se trouvent 13 jardiniers-paysagistes 11 fleuristes 2 apiculteurs 3 agronomes 1 urbaniste... et à peu près toutes les boutiques et tous les services auxquels vous pourriez penser!

Notre localité a beaucoup à offrir. Belles boutiques, bons services, citoyens affables. Pour y trouver tout ce que vous voulez, faites marcher vos doigts dans les Pages Jaunes; vous y rencontrerez tous ces gens... et beaucoup d'autres. Cet annuaire, comme cette localité, a de tout



Caisse d'épargne et système de prêts hypothécaires pour les hôteliers

DRUMMONDVILLE (J.P.C.) — Quelques-uns des membres de l'Association cabarets-hôtels Québec Inc. se sont réunis samedi après-midi au motel "Le Dauphin" pour recevoir la visite du président de cet organisme, M. Michel Messier et de son directeur des relations extérieures, M. Germain Vachon, en vue d'obtenir certaines informations quant à la possibilité d'ouvrir leur commerce le dimanche, et certaines autres conditions.

Nous avons commencé à fabriquer des panneaux réclames des principales villes de la région métropolitaine en vue de l'expo, pour indiquer les distances entre chaque ville et la métropole, et nous sommes à préparer un guide qui sera distribué à chacun des touristes qui nous visiteront durant l'exposition afin de les diriger vers les centres qu'ils aimeraient visiter durant leur

séjour dans la province. Quant aux questions de règle interne, elles furent discutées entre les membres présents. Le président a également fait mention que l'Association, en moins de deux ans d'existence, possède déjà son centre d'hôtellerie à Montréal, le seul en Amérique. Tous les services que ce centre les membres se trouvent dans cet édifice.

Les clubs Pinard & Pinard et St-Nazaire en finale

DRUMMONDVILLE (S.B.) — Les clubs St-Nazaire et Pinard et Pinard se sont mérités le droit de passer en finale à la suite des parties disputées dimanche, au centre civique, dans la ligue Automobile.

Dans la première rencontre de la semi-finale, le St-Nazaire a défilé le champion de la ligue régulière, le Drummond Auto, au compte de quatre à trois. Le vainqueur a amassé deux victoires dans la série contre une seule défaite.

Le St-Nazaire a pris les devants dès le début de la partie dimanche de sorte qu'au commencement du deuxième vingt il menait trois à zéro. Par la suite, le Drummond Auto a effectué un rattrapage de trois points pour niveler les chances. Le but victorieux fut alors compté par Pierre Bernard à 9:40, dans la dernière reprise.

En plus de Bernard, Jules Béland s'est signalé avec une paire de buts et Bernard St-Martin a complété le pointage des gagnants. Dans le camp adverse, Roland Hyland, Laurent Lessard et Gilles Lapin se sont partagé les buts.

Punitions: Pelland 17-35, Gélinas 17-35.

Troisième période
N—Pierre Bernard 9:40 (Laforge - Bessette). Aucune punition.

Dans la série semi-finale "B", le Pinard et Pinard, dirigé à l'attaque par Gilles St-Cyr avec trois buts, a complètement écrasé son adversaire, le St-Germain, par le pointage étonnant de huit à un. Cette victoire s'avéra décisive pour le Pinard et Pinard alors qu'apparaissent les chances d'être égaux dans la série pour les deux clubs.

En plus d'avoir réussi le tour de chapeau, St-Cyr, a recouvert une mention d'assistance. Les autres buts ont été l'oeuvre de René Ladouceur, Marie-Louis Plante et Léo Lemaire. Ce dernier s'est également mis en évidence en fournissant quatre passes.

L'unique but des perdants a été compté par Aimé Bélair au cours du deuxième vingt avec l'aide de M. Lemaire et de C. Poliquin.

Sommaire

Première période
N—Jules Béland 7:15 (Lépine - Bessette)
N—Jules Béland 10:33 (Lépine - Bessette)
Punitions: Langlois 6-03, Jofal 14-10.

Deuxième période
N—B. St-Martin 0:30 (Bessette)
D—Roland Hyland 9:45 (David - Gélinas)
D—Laurent Lessard 13:25 (Hyland - David)
D—Gilles Lapin 19:45 (Joyal - Sevigny)

Sommaire

Première période
P—René Ladouceur 0:20 (St-Cyr - Lemaire)
P—Gilles St-Cyr 10:50 (Lemaire - Ladouceur)
P—M.-L. Plante 13:13 (Brousseau)
P—M.-L. Plante 18:10 (Pinard - Plante)
P—Léo Lemaire 19:08 (Aucune punition)

Deuxième période
G—Aimé Bélair 7:00 (Lemaire-Poliquin)
P—Gilles St-Cyr 18:15 (Ladouceur - Lemaire)
Punition: Lemaire 14:30.

Troisième période
P—Camille Plante 4:50 (Ladouceur)
Punition: Lemaire 18:02.

Un début d'incendie cause des dommages de \$500

DRUMMONDVILLE (J.P.C.) — Un appel pour un feu dans une cheminée a été placé hier avant-midi au poste de police demandant l'aide des pompiers pour éteindre un feu qui s'était déclaré chez Mme Clément Biron, au 305, de la rue Notre-Dame, dans une maison de deux étages, recouverte de bardeaux d'amiante, et propriété de Mme Alphonse Beauchemin.

Le directeur de police et des incendies, le chef Conrad Proulx, accompagna les policiers en devoir sur les lieux, mais en arrivant, le feu s'était communiqué au plafond et aux murs du logement, pour causer des dommages évalués à près de \$500.

Poêle à frêne
Samedi soir, peu avant huit heures, les pompiers étaient

appelés par une opératrice du téléphone pour un "supposé" incendie dans une maison située au 283-A rue Lindsay, propriété de Mme Diamond Lindsay et habitée par M. Eddy Lindsay, où le feu avait pris naissance dans une poêle à frêne. Les sapeurs eurent tôt fait de maîtriser ce feu de poêle, et de limiter les dommages au strict minimum.

Autos
Le directeur, vers 7h20, autre appel pour un feu dans une automobile, stationnée en face du Manoir Drummond, rue Heriot, et propriété de M. Arthur Lacharité, de Notre-Dame du Bon Conseil, et sous la responsabilité de M. Alphonse Demers, du même endroit. Le feu fut éteint quelque temps après l'arrivée du camion à incendie.

Autres nouvelles en page 12

Dures collisions en fin de semaine

DRUMMONDVILLE (J.P.C.) — On ne signale que deux accidents de circulation au poste de police en fin de semaine dernière. Le premier est survenu samedi soir vers 7 h. 15 sur la rue St-Alfred, alors que l'auto de M. Gilbert Caron, 45 ans, qui était stationnée en face du 404 de la rue St-Alfred, fut heurtée à l'arrière par l'auto de M. André Mondou, 32 ans, tous deux de cette ville. Le résultat des dommages aux deux véhicules s'élevait à \$700, dont \$500 sur l'auto de M. Mondou et de \$200 sur celle de M. Caron.

Dimanche après-midi vers 5 h. 10, un autre accident de la circulation à l'angle des rues Notre-Dame et Melancon, a causé pour \$750 de dommages aux deux véhicules impliqués, soit ceux de MM. Rosario Cusson, conduit par son épouse de 28 ans, de Drummondville-Ouest, et celui de M. René Lavalée, conduit par son épouse de 50 ans, de cette ville.

Le rapport de police fait mention que Mme Cusson se dirigeait de l'est à l'ouest sur la rue Notre-Dame, et qu'elle aperçut une auto qui sortait de la rue Melancon qui semblait ne pas avoir fait son arrêt réglementaire avant de s'engager dans l'intersection. Mme Lavalée qui circulait du sud au nord sur la rue Melancon, prétend avoir fait son arrêt au du moins, tenté de le faire, mais qu'à cause de l'état de la chaussée, elle ne put éviter la collision avec le résultat qu'elle causa des dommages de \$500 à l'auto de Mme Cusson et de \$250 à sa propre Auto, sans toutefois causer de blessures à ses quatre jeunes filles qui l'accompagnaient.

Sur l'ancien terrain de la Eastern Furniture, rue St-François

Un édifice fédéral sera bientôt construit à Victoriaville

par Roger LEVASSEUR

VICTORIANVILLE — Un édifice fédéral sera construit à Victoriaville d'ici deux ans au plus tard et fort probablement l'an prochain même, nous a confirmé hier après-midi un officier du ministère fédéral des travaux publics.

On sait que depuis plusieurs années déjà, il est question qu'un édifice fédéral soit construit à Victoriaville, mais jusqu'à présent aucune date précise n'avait été dévoilée pour la réalisation de ce projet d'envergure.

M. Georges Dastous, agent de logement au ministère fédéral des Travaux publics, qui a son bureau à Montréal, nous a confirmé que le nouvel édifice qui sera construit sur la rue St-François, sur le terrain qui a servi à la manufacture Eastern Furniture, logera le bureau de Postes de Victoriaville ainsi que le bureau des Douanes. L'officier du ministère des travaux publics a de plus précisé que l'acquisition du terrain devrait se faire dans quelques jours et qu' aussitôt après l'achat du terrain, le ministère engagera les architectes qui traceront les plans du nouvel édifice.

Selon l'officier du ministère des Travaux publics, le nouvel édifice fédéral aura un étage seulement. Le bureau de Postes amélioré et plus grand que ce-

lui qui se trouve actuellement sur la rue Notre-Dame et sera contenu sur l'étage principal de l'édifice tandis que le rez-de-chaussée abritera les bureaux de la Douane qui eux également seront plus spacieux que ce qui existe actuellement en notre ville.

Dans une conversation téléphonique que nous avons eue avec M. Wilfrid Gaudreault, surintendant des immeubles au ministère des Travaux publics et qui a ses bureaux à Sherbrooke, nous avons appris que le projet de la construction d'un édifice fédéral à Victoriaville était effectivement un projet 1966-67 de son ministère. "Il est donc temps, de nous dire M. Gaudreault, que quelque chose sorte pour ce projet.

Nous avons actuellement deux ou trois terrains en vue pour construire l'édifice et nous devrions être fixés bientôt sur un choix définitif." Quelques minutes plus tard, M. Georges Dastous de Montréal nous précisait que l'acquisition du terrain de la rue St-François devrait être bâclée dans quelques jours.

Ancien immeuble
L'officier du ministère fédéral des Travaux publics nous a par ailleurs annoncé que son ministère avait l'intention de faire servir l'édifice actuel de la rue Notre-Dame-est.

"L'édifice actuel, a expliqué M. Dastous, continuera les autres services du fédéral, comme le bureau de placement, l'assurance-chômage, le crédit agrico-

le et l'agriculture." **Nombreux avantages**
Le porte-parole du ministère des Travaux publics, nous a également fait part qu'un des principaux avantages de la construction de l'édifice des Postes sur la rue St-François au lieu de sur la rue Notre-Dame-est, était d'abord un espace beaucoup plus grand qui sera aménagé pour la cour de camionnage. Comme l'a fait remarquer M. Dastous, la cour actuelle de camionnage qui se trouve en arrière du bureau de Poste est fort étroite et constitue un problème journalier pour les camionneurs qui doivent prendre ou livrer des sacs de postes au bureau local. Egalement avec le nouvel édifice, les camionneurs pourront arriver au bu-

reau de postes sans être obligés de circuler dans le centre de la ville. **D'ici deux ans**
M. Georges Dastous nous a révélé aussi qu'il avait une idée probable du coût du nouvel immeuble mais qu'il ne voulait pas dévoiler ce chiffre avant que les plans des architectes soient acceptés. "De toute façon, terminé M. Dastous, le nouvel édifice fédéral à Victoriaville va être construit d'ici deux ans au plus tard, et il se pourrait bien qu'il le soit l'an prochain." Nous avons communiqué avec les responsables du bureau de postes de Victoriaville et du bureau des douanes qui nous ont dit que ce projet n'est pas encore officiel.

Louise Auger en vedette dans le domaine du ski

ARTHABASKA (R.L.) — Louise Auger, fille de M. et Mme Benoit Auger de notre ville, est sûrement la jeune fille qui s'est le plus distinguée cet hiver dans les diverses compétitions qui se sont déroulées au club de ski Victoria.

Encore en fin de semaine, Louise Auger a remporté deux concours, soit un premier samedi alors qu'elle participait à un concours organisé pour les étudiants de notre ville et dimanche alors qu'elle prenait part au troisième tournoi de fin de saison qui était commandité par la brasserie Molson.

Voici les gagnants des différentes classes pour le concours de dimanche

Seniors Garçons

Fernand Delage 61.2 et 45.9

Gilles Desharnais 64.9 et 40.1

André Lambert 62.3 et 42.9

Seniors Filles

Louise Auger 59.9 et 45.9

Andrée Fortier 64.7 et 46.9

France Roy 67.3 et 46.1



(Photo LeRo)

LA VILLE DE WARWICK a reçu dimanche soir à l'hôtel de ville, les délégués qui ont assisté à la journée régionale de la Chambre de Commerce Bois-Francis-Estrie. Des représentants des 10 jeunes chambres faisant partie de la régionale ont pris part aux activités prévues dans le cadre de cette journée régionale. Sur la photo, nous apercevons de gauche à droite, son honneur le maire Gaston Beaudet de Warwick, M. Claude Beland de Drummondville,

président régional de la Jeune Chambre Bois-Francis-Estrie, M. Jean-Marie Papin de Victoriaville, président ex-officio de la même chambre, M. Gilles Blanchette, président de la Jeune Chambre de Victoriaville, M. Marcel Beaudet, président de la Jeune Chambre de Warwick et M. Jean-Paul Baril, signant le livre d'or. M. Baril est un gouverneur de la Jeune Chambre Bois-Francis-Estrie. (Autres photo et nouvelle en page 12).

La loi spéciale pour aider les cultivateurs qui se construisent une laiterie a profité à 62 concitoyens

VICTORIANVILLE (R.L.) — Il y a quelques mois, le ministre Albert Morissette annonçait que son gouvernement venait d'instituer une loi spéciale pour aider les cultivateurs du Québec qui se construisent une laiterie ou encore se procurer un refroidisseur à lait. A sa conférence de presse d'hier matin, l'honorable Morissette a précisé que dans la période s'étendant du 9 août 1965 au 28 février 1966, inclusivement, il s'était construit dans la belle province, 1,000 laiteries et que le gouvernement avait souscrit à cet item pour plus de \$500,000. D'autre part il s'est acheté 249 refroidisseurs à lait pour un montant global de \$99,600.

Dans le comté d'Arthabaska, plus précisément, il s'est construit 62 laiteries pour une somme de \$31,000 et s'est acheté 9 refroidisseurs à lait pour un montant de \$3,600. L'honorable Morissette a expliqué cependant que pour recevoir l'aide gouvernementale, les cultivateurs devaient se plier à certaines normes.

Assurance - maladie
Le député provincial du comté d'Arthabaska a par ailleurs ajouté que le ministre de la Santé, M. Eric Kierans, avait annoncé la conclusion entre son ministère et le corps médical, d'une entente par laquelle toutes les personnes re-

cevant une allocation du ministère de la Famille et du Bien-Être recevront des soins médicaux gratuitement, à compter du premier avril prochain.

Cette mesure coûtera \$6 millions au gouvernement et 340,000 personnes en bénéficieront, soit 7 pour cent de toute la population. L'on sait d'autre part qu'un comité inter-chambres siège présentement pour étudier un plan universel d'assurance médicale qui doit entrer en vigueur en juillet 1967. Ce plan prévoirait le paiement des soins médicaux et possiblement le coût des médicaments.

Cette première mesure qui entrera en vigueur le premier avril a été saluée par tous comme une mesure éminemment sociale qui permettra aux plus déshérités de recevoir les soins médicaux exigés par leur état de santé.

Consolidation des fermes
L'honorable Morissette a d'autre part spécifié hier matin que l'hon. Alcide Courcy, ministre de l'Agriculture, venait d'annoncer à Joliette, que son ministère, conjointement avec ARDA mettra sur pied une mesure favorisant la consolidation des fermes trop petites pour être des unités rentables.

Cette mesure prévoirait, pour ceux qui possèdent moins de 120 acres en culture, d'ac-

quérir une terre qui rendra son exploitation viable. Cette loi accordera une subvention de \$50 l'acre, jusqu'à concurrence de 40 acres en culture. Il sera loisible au cultivateur - acheteur d'acquiescer une plus vaste étendue, mais la subvention s'appliquera à 40 acres seulement.

Cette mesure d'assistance permettrait de hâter le regroupement des fermes en consolidant les moyens agriculteurs, tout en récupérant les fermes abandonnées ainsi que celles des propriétaires de fermes sous-marginales et non viables, d'augmenter le

nombre de fermes rentables d'ici quelques années, d'activer l'économie agricole et de relever le standard de vie d'un bon nombre d'agriculteurs en augmentant leur revenu net.

Pour la première année, l'on prévoit qu'une somme de \$150,000 sera consacrée à ce projet, a précisé M. Morissette.

Le ministre Morissette a enfin rappelé qu'il parlera devant les membres de l'Association libérale d'Arthabaska, dimanche prochain et que le sujet de sa conférence sera alors l'Hôtel-Dieu d'Arthabaska.

Un vrai GROS GIN du pays

LA PORTE SAINT-LOUIS
Tout comme la Porte Saint-Louis fait l'admiration des visiteurs de la Ville Capitale, BEAU GESTE s'est imposé à l'admiration des connaisseurs.

UN PRODUIT DU QUÉBEC par Les Distillateurs du Québec Ltée., Valleyfield

Franc... Parler

Victoriaville (R.L.) — Répondant à une question d'un journaliste qui lui avait demandé ce qu'il pensait de l'alliance Créditistes-Regroupement National, l'honorable Albert Morissette a déclaré hier matin que cette nouvelle ne l'avait guère surpris car il était évident que M. Laurent Legault recherchait une alliance quelconque depuis quelque temps et qu'il voulait absolument une chefferie. "De toute façon a dit M. Morissette, la liberté politique existe chez-nous et je serai heureux de faire la lutte à ce nouveau parti, aux prochaines élections provinciales."

L'honorable Albert Morissette a par ailleurs annoncé que son épouse se remettait de façon satisfaisante d'une délicate intervention chirurgicale qu'elle avait dû subir, la semaine dernière.

La Ligue des Retraitants aura sa prochaine réunion, dimanche le 20 mars au Centre catholique.

Le conférencier invité sera alors M. l'abbé Turmel, aumônier à l'école secondaire à Princeville. Le sujet dont traitera l'abbé Turmel sera "Les jeunes et la foi".

La direction de la ligue Intercités des Cantons de l'Est devait se réunir hier soir en assemblée spéciale afin de décider si la prochaine joute de la finale aura lieu ce soir ou seulement jeudi. On sait que les As désiraient jouer à Coaticook jeudi et à Victoriaville dimanche prochain, alors que Coaticook désirerait de son côté que la partie ait lieu ce soir à Coaticook et jeudi à Victoriaville.

M. Antoine Bélanger, maire de la ville de Beaufort était le conférencier invité au souper régulier du club Richelieu de Victoriaville hier soir. M. Bélanger a parlé du développement du Mont-St-Anne qui tend actuellement à devenir un des centres de ski les plus importants de l'est du pays.

La Jeune Chambre de Victoriaville tenait un souper spécial hier soir au restaurant La Source afin de connaître les lacunes actuelles de l'organisme et trouver des solutions capables de combler ces lacunes. 4 ou 5 conférenciers, experts dans la direction et le mouvement Jeune Commerce, devaient prendre la parole à ce souper auquel étaient attendues une quarantaine de personnes. Le responsable du souper était M. Jean-Marie Papin.

Le club des Aramis de Warwick bouillonne d'activités depuis l'inauguration de son magnifique nouveau local.



Un compte d'épargne pour ces choses précieuses qu'on ne pourrait s'accorder autrement...

Visitez sans délai la

BANQUE DE COMMERCE CANADIENNE IMPÉRIALE

L'administration libérale a imposé 32 nouvelles taxes depuis 1960 - M. Gosselin

SOREL (L.B.) — L'administration libérale de M. Lesage a plongé la province de Québec dans un cahot financier extraordinaire, a déclaré dimanche après-midi à Tracy, M. Claude Gosselin, député de Compton, qui était l'orateur invité à la convention de l'Union Nationale, au cours de laquelle un jeune pharmacien de 29 ans, M. Maurice Martel de Soré, fut choisi candidat en vue des prochaines élections provinciales.

M. Lesage, a ajouté M. Gosselin, est tout étonné qu'il y ait de l'insécurité dans la province. Lui qui avait promis de tout faire sans augmentation de taxes, il a créé 32 nouvelles taxes depuis qu'il a pris le pouvoir en 1960. Les taxes municipales ont grimpé en flèche, la taxe de vente a été haussée, les taxes scolaires sont triplées, quadruplées et même davantage.

Au ministère de l'Éducation, régnait la plus grande incohérence, a déclaré le député de Compton. Ils ne savent pas où ils vont et les payeurs de taxes ne savent plus s'ils auront les moyens de payer.

Il faut que l'Union Nationale reprenne le pouvoir pour mettre de l'ordre là-dedans, a précisé M. Gosselin, qui a annoncé que le nouveau programme de son parti sera rendu public prochainement. Il s'agit d'un programme établi par le peuple pour le peuple, un programme plein de bon sens qui va donner le bien-être à la population de la Province de Québec.

Bernard Gagné

M. Bernard Gagné, ancien député du comté de Richelieu à l'Assemblée législative, a invité tous les partisans de l'Union Nationale à appuyer le nouveau candidat qui venait d'être choisi.

Il a rappelé qu'en 1948, il n'y avait pas d'unions ouvrières vraiment organisées dans le comté de Richelieu. Aujourd'hui, c'est fait et c'était là un de ses premiers objectifs. Il fallait aider l'ouvrier et en l'aidant, on aidait toute la population du comté.

M. Gagné a souligné que depuis 1960, il n'y a pas eu de grandes améliorations dans le comté de Richelieu. Au contraire, il y a eu ralentissement, dans le domaine de l'aide aux ouvriers, dans la cause de l'éducation et dans celle des cultivateurs. "Il est temps que vous reveniez à l'Union Nationale, à ceux qui veulent vous aider", a dit M. Gagné.

Un parti politique doit être l'instrument du peuple

SOREL (L.B.) — "Un parti politique doit être l'instrument du peuple; sa doctrine doit être faite par tous; ouvriers, patrons, hommes d'affaires, cultivateurs, jeunes. C'est ce que nous offre l'Union Nationale, un parti provincial. C'est pourquoi je suis fier d'y appartenir". Cette déclaration a été faite dimanche après-midi à la salle des Syndicats nationaux, par M. Maurice Martel, qui venait d'être choisi candidat de l'Union Nationale pour le comté de Richelieu.

A la suite de consultations populaires, a ajouté M. Martel, l'Union Nationale s'est restructurée, s'est unifiée, s'est rajeunie. Le parti libéral, a dit M. Martel, me fait penser à un adolescent qui n'a pas encore atteint sa maturité; il est tantôt Ye-Yé, tantôt Go-Go.

Devant le fouillis administratif actuel que nous offre le parti libéral, il ne faut pas seulement attaquer un régime, mais proposer des solutions aux problèmes dont souffre la population de la province actuellement.

M. Martel a précisé qu'il rencontrerait chaque organisation locale du comté afin de discuter avec les gens des problèmes qui existent et de

Deux Commissions scolaires locales s'y opposent

La nouvelle répartition des sièges approuvée

NICOLET (J.L.C.) — Un rapport partiel présenté aux commissaires de la régionale permet de conclure que les commissions scolaires constituées de la trentième régionale sont en faveur d'une nouvelle répartition des sièges. Cette nouvelle formule qui sera mise en application dès juillet prochain, lors de la prochaine assemblée du bureau des délégués verra chaque siège de commissaires représenter un nombre différent de paroisses.

Suivant un rapport présenté par le secrétaire-administrateur de la régionale, M. Roger Tremblay, 18 commissions scolaires locales se sont prononcées en faveur de la formule telle que proposée par la régionale et deux locales, jusqu'ici s'y sont opposées. Il s'agit de St-Wenceslas et de La Visitation. Dans ce dernier cas, les commissaires locaux ont précisé qu'ils acceptaient le principe d'une nouvelle répartition, mais pas selon la formule présentée par la régionale.

Il était nécessaire d'avoir la moitié plus une des voix des locales en faveur de la nouvelle répartition pour que le tout soit soumis au ministère pour approbation. La réponse des commissaires locaux se situe actuellement à 30 pour cent en faveur du projet.

Une fois que les 12 autres locales auront répondu, chaque résolution sera transmise à Québec, au comité des terri-

toires des régionales pour y être approuvée. Une fois approuvée la nouvelle formule de répartition entrera en vigueur dès le prochain mandat des commissaires, soit lors de l'assemblée du bureau des délégués en juillet prochain.

La régionale conservera sept sièges sur son bureau d'administration, mais chacun des sept commissaires représentera un territoire donné.

La nouvelle répartition des sièges qui entrera en vigueur après avoir reçu l'approbation de Québec se présente comme suit:

Siège no. 1
Un commissaire parmi les délégués des commissions scolaires de St-Gerard d'Yamaska, St-François du Lac, Notre-Dame de Pierreville, Pierreville et St-Elphège.

Siège no. 2
Un commissaire parmi les délégués de la commission scolaire de Nicolet.

Siège no. 3
Un commissaire parmi les délégués des commissions scolaires de La Baie du Fohvre, St-Zéphirin de Courval, La Visitation, Ste-Brigitte des Saules, Ste-Perpetue, Ste-Monique.

Siège no. 4
Un commissaire parmi les délégués des commissions scolaires de St-Célestin, St-Léonard d'Aston, St-Wenceslas, St-Raphael d'Aston et Ste-Eulalie.

Siège no. 5
Un commissaire parmi les

délégués des commissions scolaires de St-Gerard, St-Precieux-Sang, Ste-Georgette, St-Sylvere.

Siège no. 6
Un commissaire parmi les délégués des commissions scolaires de Ste-Angele de Laval, Beaucour, Gentilly et Ste-Marie de Blandford.

Siège no. 7
Un commissaire parmi les délégués des commissions scolaires de Manseau, Ste-Sophie de Lévrard, Ste-Cécile de Lévrard, St-Pierre les Becquets et Deschailions.

ANNONCE
Nouvelle substance exclusive rétracte les hémorroïdes apaise la démangeaison

Une substance cicatrisante exclusive provoque la rétraction des hémorroïdes et la cicatrisation des tissus.

Un grand institut de recherche vient de mettre au point une substance cicatrisante sans douleur pour la rétraction des hémorroïdes, le soulagement de la démangeaison et la cicatrisation des tissus.

L'une après l'autre, les histoires de cas d'hémorroïdes ont rapporté "une amélioration évidente." On a pu observer un soulagement rapide de la douleur, une rétraction notable des hémorroïdes.

Ces histoires de cas avaient été choisies en fonction de leur diversité. Même dans des cas anciens, on a observé un bienfaitant soulagement. Mieux encore, ce soulagement s'est maintenu durant plusieurs mois.

Cette nouvelle substance dont les résultats sont si merveilleux se nomme la Bio-Dyne; elle a pour effet de hâter la cicatrisation des cellules atteintes et de stimuler la croissance des tissus nouveaux. La Bio-Dyne est offerte soit en onguent, soit en suppositoires, sous le nom de Préparation H.

En plus d'aider les hémorroïdes à se rétracter, la Préparation H agit comme lubrifiant et rend l'élimination moins douloureuse. Enfin, elle diminue les risques d'infection, l'une des principales causes d'hémorroïdes.

Demandez à votre pharmacien la Préparation H sous forme de suppositoires ou d'onguent (avec accessoire spécial). Satisfaction ou remboursement.



Robol
Une ou deux
ROBOL ce soir-
effet demain matin
CONSTIPATION

Wunderbar!

Le fameux vol Europe 870 assure un service quotidien vers Francfort...

nouvelle destination d'Air Canada en Allemagne!
À compter du 24 avril*, vous pourrez, par le vol Europe 870 d'Air Canada, vous rendre n'importe quel jour de la semaine jusqu'à Francfort, au cœur même de l'Europe! Le vol Europe 870—une exclusivité d'Air Canada—vous offre le meilleur service entre le Canada et l'Allemagne. Il quitte Montréal tous les soirs à la même heure pratique. À bord, le "maître de service" est aux petits soins pour vous pendant toute la traversée. De plus, à compter du 1er avril†, vous paierez moins cher votre billet pour l'Allemagne par ce vol de grande classe! Votre agent de voyages vous renseignera sur les avantages du vol Europe 870 et sur les nouveaux tarifs d'excursion, plus bas que jamais. Consultez-le sans tarder ou appelez ZÉ 6-8300.

*vers Düsseldorf jusqu'au 23 avril †sous réserve d'approbation gouvernementale
Nouveau tarif réduit d'excursion de 14-21 jours, aller-retour, en classe économique;

Trois-Rivières - Francfort \$385




AIR CANADA

...et quel service!

Objectif de 800 chopines de sang

NICOLET (D.N.C.) — Les cliniques du printemps de la Croix Rouge se tiendront à deux endroits au cours de la semaine soit à Nicolet et à Pierreville. La Société Canadienne de la Croix-Rouge qui fait appel au comité bénévole pour mettre sur pied ces cliniques espère recueillir 800 chopines au cours de ces deux journées de mardi et mercredi prochains.

Les présidents d'honneur de la clinique de Nicolet qui se tiendra mardi le 15 mars sont Mgr. Albertus Martin, évêque de Nicolet, Mgr. G. Dubuc, vicaire général et son honneur de la ville de Nicolet, C'est Mme Louis-Paul Lemire qui préside la section de la

Croix Rouge et Mme Jacques Fréchette est présidente de la clinique des donateurs de sang, qui aura lieu comme à l'accoutumée à l'école Curé Brasseur de Nicolet.

Le lendemain, soit mercredi le 16 mars, c'est à Pierreville que la clinique se poursuivra. M. Albert Lachapelle est président du comité des donateurs de sang, et Mme Charles Ed. Desrochers a pris charge de l'organisation. La clinique aura lieu à la salle Nadeau au centre de Pierreville. Les présidents d'honneur de la section de Pierreville sont M. René Thibeault, maire de Pierreville, Mme Lucien Shooner et Mme Maurice Lavalée, présidente de la section du comté d'Yamaska.



GASTON BEDARD
Equipement de bureau.
1621, ROYALE 375-9191
TROIS-RIVIERES
DISTRIBUTEUR EXCLUSIF DES MACHINES
A ECRIRE OLYMPIA ET DES MACHINES
A ADDITIONNER PRECISA.

Henri Bourdeau
Vente — Service — Location — Réparation



L'Ambassador augmente ses ventes de 41% sur l'an dernier!

même si les ventes avaient déjà triplé en 1965

Des wagons à trois niveaux transportant un autre changement de voitures American Motors qui seront rapidement vendues.

L'an dernier nous avons lancé la nouvelle Ambassador sur le marché. Et nous l'avons dotée d'une foule de caractéristiques impressionnantes, tant sur le plan confort que mécanique. Protection contre la rouille, depuis les enjoliveurs de roues jusqu'au toit. Tuyau d'échappement au revêtement de céramique. Construction monocoque, solide et harmonieuse. Double système de freinage pour une plus grande sécurité.

A la traditionnelle "qualité dans la construction", nous avons

ajouté le luxe. Tableau de bord au fini noyer, appuis-bras réglables, tapis de sol moelleux, sièges à ressorts en spirale, appuis-tête, console de changement de vitesse au plancher et la fougue d'un puissant moteur V8.

Malgré tout, l'Ambassador diffère beaucoup des autres voitures à cause de son prix populaire.

La plupart des manufacturiers réservent leurs meilleures caractéristiques à leurs voitures de prestige, les plus chères. Nous avons fait la même chose, sauf pour le prix.

C'est le secret de la réussite étonnante de l'Ambassador. Nous avons déjà triplé nos ventes sur l'an dernier et la hausse se continue. Elle atteint déjà 41% de plus qu'en 1965 à la même période! La production d'Ambassador augmente de jour en jour en vue de répondre à la demande grandissante à travers le Canada.

Essayez l'Ambassador 1966, la voiture grand luxe qui convient à votre budget.

AMERICAN MOTORS (CANADA) LIMITED
où l'on croit que ce qui fait la qualité, c'est ce qui entre dans la construction... pas ce qu'on y ajoute.

Voyez les concessionnaires Rambler/American Motors dès aujourd'hui

GARAGE ROYER & FRERE Enr. 2405, rue ROYALE	SHAWINIGAN COSSETTE SERVICE STATION Enr.	LA TUQUE GARAGE GAUDEAULT & FILS Enr.	LOUISEVILLE J.-C. BARIL AUTOMOBILE Enr.
---	--	---	---

Le nouveau rôle d'évaluation étudié par les propriétaires

DRUMMONDVILLE (J.P.C.) — Une conférence de presse avait lieu hier après-midi au restaurant Taft à l'occasion du lancement de la campagne de recrutement de la Ligue des Propriétaires de cette ville. Le président de cet organisme, M. Robert Girard en profita pour annoncer aux journalistes qu'une réunion spéciale de la Ligue aurait lieu mardi prochain, le

22 courant à 8 heures, pour traiter du nouveau rôle d'évaluation de la cité. On sait que certains propriétaires ont subi une hausse de leur évaluation récemment dans une proportion allant jusqu'à 20 pour cent, et que cela est dû au fait que certains terrains longeant le boulevard Lemire, qui étaient peu évalués, du fait qu'ils n'avaient

aucune valeur marchande ou presque, ont été divisés en lots pour revente, et de ce fait ont subi une hausse dans leur évaluation. Cette hausse évaluée dans l'ensemble à 84 millions, porte à 508 millions l'évaluation partielle soumise au début du mois. Cependant, a fait remarquer le maire Bernier qui assistait à cette réunion, les

propriétaires de ces terrains ont 30 jours pour enregistrer leurs plaintes qui seront étudiées au mérite. **Problèmes** L'ex-président du comité de recrutement de la Ligue, M. Arthur Bertrand, en présentant le nouveau président du recrutement, M. Damase Bedard, a souligné que la Ligue des Propriétaires continuerait à s'occuper des problèmes de la municipalité, à les étudier sérieusement, et à faire les suggestions qu'elle croirait nécessaires aux autorités municipales. Il est dans l'intérêt des propriétaires de Drummondville, dit-il, de joindre les rangs de la Ligue afin de s'enquérir des nombreux problèmes de toutes sortes auxquels les membres du conseil doivent faire face. M. Bertrand souligna également que l'ancien maire de la cité était un ancien directeur de la Ligue des Propriétaires, et que c'était peut-être la raison pour laquelle il apportait une attention si soutenue aux problèmes que soulève la Ligue au conseil.



(Photo J.P.C.)

L'ASSOCIATION Cabarets-Hôtels Québec Inc. tiendra sa convention annuelle les 18-19-20 avril prochains au Motel "Le Dauphin", de cette ville, et groupera plus de 500 hôteliers et cabaretiers de la province. C'est ce qui fut révélé samedi après-midi au cours d'une conférence de presse tenue au Motel Le Dauphin, par les membres locaux de l'association, à laquelle assistait le pré-

sident provincial. On reconnaît dans l'ordre, MM. Germain Benoit (Normand), Gérard Vachon, directeur des relations extérieures de l'Association, Michel Messier, président et Mlle Alice Lambert (Quatre-Saisons), Debout, même ordre, MM. Jacques Lambert (Albatros), René Picard Roddar, Jean Milot (Le Dauphin) et Jacques Desmarais (Motel 400).

Caisse d'épargne et système de prêts hypothécaires pour les hôteliers

DRUMMONDVILLE (J.P.C.) — Quelques-uns des membres de l'Association cabarets-hôtels Québec Inc. se sont réunis samedi après-midi au motel "Le Dauphin" pour recevoir la visite du président de cet organisme, M. Michel Messier et de son directeur des relations extérieures, M. Germain Vachon, en vue d'obtenir certaines informations quant à la possibilité d'ouvrir leur commerce le dimanche, et certaines autres conditions.

Nous avons commencé à fabriquer des panneaux réclames des principales villes de la région métropolitaine en vue de l'expo, pour indiquer les distances entre chaque ville et la métropole, et nous sommes à préparer un guide qui sera distribué à chacun des touristes qui nous visiteront durant l'exposition afin de les diriger vers les centres qu'ils aimeraient visiter durant leur

séjour dans la province. Quant aux questions de régime interne, elles furent discutées entre les membres présents. Le président a également fait mention que l'Association, en moins de deux ans d'existence, possède déjà son centre d'hôteliers à Montréal, le seul en Amérique. Tous les services que désirent les membres se trouvent dans cet édifice.

Les clubs Pinard & Pinard et St-Nazaire en finale

DRUMMONDVILLE (S.B.) — Les clubs St-Nazaire et Pinard & Pinard se sont mérités le droit de passer en finale à la suite des parties disputées dimanche, au centre civique, dans la ligue Automobile. Dans la première rencontre de la série finale, le St-Nazaire a défait le champion de la ligue régulière, le Drummond Auto, au compte de quatre à trois. Le vainqueur a amassé deux victoires dans la série contre une seule défaite. Le St-Nazaire a pris les devants dès le début de la joute dimanche de sorte qu'au commencement du deuxième vingt il menait trois à zéro. Par la suite, le Drummond Auto a effectué un rattrapage de trois points pour niveler les chances. Le but victorieux fut alors compté par Pierre Berard à 9:40, dans la dernière reprise.

En plus de Berard, Jules Béland s'est signalé avec une paire de buts et Bernard St-Martin a complété le pointage des gagnants. Dans le camp adverse, Roland Hyland, Laurent Lessard et Gilles Lupien se sont partagé les buts. **Sommaire**
Première période
P—Réal Ladouceur 0-20 (St-Cyr-Lemaire)
P—Gilles St-Cyr 10-50 (Lemaire - Ladouceur)
P—M.L. Plante 13-13 (Brousseau)
P—M.L. Plante 18-10 (Pinard - Plante)
P—Léo Lemaire 19-08
Aucune punition.
Deuxième période
G—Aimé Bélar 7-00 (Lemaire-Poliquin)
P—Gilles St-Cyr 18-15 (Ladouceur - Lemaire)
Punition: Lemaire 14:30.
Troisième période
P—Camille Plante 4-50 (Ladouceur)
Punition: Lemaire 18:02.

Autres nouvelles en page 12

Dures collisions en fin de semaine

DRUMMONDVILLE (J.P.C.) — On ne signale que deux accidents de circulation au poste de police en fin de semaine dernière. Le premier est survenu samedi soir vers 7 h. 15 sur la rue St-Alfred, alors que l'auto de M. Gilbert Caron, 45 ans, qui était stationnée en face du 404 de la rue St-Alfred, fut heurtée à l'arrière par l'auto de M. André Mondou, 32 ans, tous deux de cette ville. Le résultat des dommages aux deux véhicules s'élevait à \$700, dont \$500 sur l'auto de M. Mondou et de \$200 sur celle de M. Caron. Dimanche après-midi vers 5 h. 10, un autre accident de la circulation à l'angle des rues Notre-Dame et Mélancon, a causé pour \$750 de dommages aux deux véhicules impliqués, soit ceux de MM. Rosario Cusson, conduit par son épouse de 28 ans, de Drummondville-Ouest, et celui de M. René Lavallée, conduit par son épouse de 30 ans, de cette ville. Le rapport de police fait mention que Mme Cusson se dirigeait de l'est à l'ouest sur la rue Notre-Dame, et qu'elle aperçut une auto qui sortait de la rue Mélancon qui semblait ne pas avoir fait son arrêt réglementaire avant de s'engager dans l'intersection. Mme Lavallée qui circulait du sud au nord sur la rue Mélancon, prétend avoir fait son arrêt, ou du moins, tenté de le faire, mais qu'à cause de l'état de la chaussée, elle ne put éviter la collision avec le résultat qu'elle causa des dommages de \$500 à l'auto de Mme Cusson, et de \$250 à sa propre auto, sans toutefois causer de blessures à ses quatre jeunes filles qui l'accompagnaient.

Un début d'incendie cause des dommages de \$500

DRUMMONDVILLE (J.P.C.) — Un appel pour un feu dans une cheminée a été placé hier avant-midi au poste de police demandant l'aide des pompiers pour enrayer un feu qui s'était déclaré chez Mme Clément Biron, au 305, de la rue Notre-Dame, dans une maison de deux étages, recouverte de bardeaux d'amiante, et propriété de Mme Alphonse Beauchemin. Le directeur de police et des incendies, le chef Conrad Proulx, accompagna les policiers en devoir sur les lieux, mais en arrivant, le feu s'était communiqué au planon et aux murs du local, et menait, pour causer des dommages évalués à près de \$500. **Poêle à frite** Samedi soir, peu avant huit heures, les pompiers étaient

appelés par une opératrice du téléphone pour un "supplément" incendie dans une maison située au 28-A rue Lindsay, propriété de Mme Diamond Lindsay et habitée par M. Eddy Lindsay, où le feu avait pris naissance dans un poêle à frite. Les sapeurs eurent tôt fait de maîtriser ce feu de poêle, et de limiter les dommages au strict minimum. **Autos** Vendredi soir, vers 7h.20, un appel pour un feu dans une automobile, stationnée en face du Manoir Drummond, rue Hériot, et propriété de M. Arthur Lacharité, de Notre-Dame du Bon Conseil, et sous la responsabilité de M. Alphonse Demers, du même endroit. Le feu fut vite éteint quelque temps après l'arrivée du camion à incendie.



AUX CAMIONNEURS ET AUX PROPRIÉTAIRES D'AUTOBUS

Classification des chemins publics et pesanteurs totales permises, y compris la charge durant la période du dégel — printemps 1966.

Avis important: Tous les permis spéciaux ou généraux sont annulés pour la période du dégel.

Chemins publics — Chemins de la classe 1
(Pesanteurs totales permises y compris le véhicule et sa charge)
Camions à 2 essieux, 28.000 livres
Camions à 3 essieux, 40.000 livres
Tracteur et semi-remorque à 3 essieux 46.000 livres
Tracteur et semi-remorque à 4 essieux 60.000 livres
Tracteur et semi-remorque à 5 essieux 70.000 livres
Autobus 28.000 livres

- Route 37: Tour de l'Île de Montréal;
- Route 38: Tour de l'Île Jésus;
- Route 48: Charlemagne—l'Assomption—Joliette;
- Route 48A: St-Sulpice—l'Assomption;
- Route 54: Québec—Chicoutimi;
- Route 54A: Lac Jacques-Cartier—Hébertville;
- Route 54C: Québec—Charlesbourg (1ère avenue);
- Route 55: Hébertville—St-Bruno—Alma;
- Route 58: Mont-Laurier—Senneterre;
- Route 59: Chemin—Rouyn—Louvicourt;
- Route 60: Amos—Val d'Or;
- Route Transcanadienne: St-Hilaire (jonction route 9) à St-Rosalie (jonction route 9)—Boulevard Métropolitain (St-Laurent) à Comoy (jonction route 17);

- Grandes routes**
- Route 2: Frontière d'Ontario à Frontière du Nouveau-Brunswick;
 - Route 2B: Dorval—Boulevard Décarie;
 - Route 2C: Québec—Champigny;
 - Route 3: Sorel—Valleyfield;
 - Route 3A: De la route 3 (St-Timothée paroisse) à la route 17 (St-Madeleine-de-Rigaud) via Pont Mgr Langlois;
 - Route 4: Ville St-Pierre—Pont Honoré-Mercier—Huntingdon—Trout River;
 - Route 5: Sherbrooke—Rock Island;
 - Route 6: Matane—St-Flavie—Mont-Joli;
 - Route 7: Pont Victoria—Boulevard Taschereau (route 9);
 - Route 8: Montréal—Pont de St-Eustache—Hull—Aylmer;
 - Route 9: Etat de New-York—Montréal—Québec;
 - Route 9B: Laprairie—Notre-Dame-du-Mont-Carmel—Frontière des États-Unis;
 - Route 9C: Candiac (route 9)—Caughnawaga (route 4);
 - Route 9D: Rivière-du-Loup—St-Flavie;
 - Route 11: Pont-Viau—St-Rose—St-Jérôme—Mont-Laurier—Grand Remous;
 - Route 11A: Pont de Cartierville—Pont de St-Rose;
 - Route 15: Québec—Tadoussac—Baie-Comeau—Sept-Îles—Moisie;
 - Route 16: St-Simon—Grande-Baie—Chicoutimi—St-Bruno;
 - Route 16A: Bagotville-Jonquière via rond point (route 54);
 - Route 17: Dorion—Pointe-Fortune;
 - Route 18: Montréal—Pont de Terrebonne;
 - Route 19: Trois-Rivières—Grand-Mère—La Tuque;
 - Route 29: Oka—St-Marthe-sur-le-Lac (raccordement à l'autoroute des Laurentides);
 - Route 32: St-Dominique—St-Hyacinthe (route 9);

Chemins importants
Tous les chemins secondaires de l'Île Jésus (cité de Laval), Chemin Petite-Côte—de la route 11A à la route 8, Chemin Bas St-Martin—de la route 11A à la route 11, Route Ste-Claire (villes de Québec-Ouest et Charlesbourg-Ouest), Boulevard Hamel (ville de Québec-Ouest), Boulevard Henri IV (ville Ste-Foy), Boulevard Charest (du Boul. St-Sacrement, Québec à la route 2), Chemin de descente de la Butte dans Varennes.

Chemins publics — Chemins de la classe 2
(Pesanteurs totales permises y compris le véhicule et sa charge)
Camions à 2 essieux, 23.000 livres
Camions à 3 essieux, 32.000 livres
Tracteur et semi-remorque à 3 essieux 37.000 livres
Tracteur et semi-remorque à 4 essieux 46.000 livres
Tracteur et semi-remorque à 5 essieux 56.000 livres
Autobus 28.000 livres

Ces pesanteurs sont permises sur tous les autres chemins publics. Pour le transport des matières périssables, des animaux de boucherie, des engrais, des graines de semence, de l'huile, de la gazoline, du charbon et pour les déménagements, les pesanteurs permises sur les chemins de la classe 2 peuvent être augmentées de dix (10%) pour cent. Le département de la Voirie pourra en tout temps modifier les pesanteurs totales permises. P.S. La date d'entrée en vigueur des restrictions sur la circulation routière pour la période du dégel sera annoncée par les médiums d'information.

MINISTÈRE DE LA VOIRIE

GOVERNEMENT DU QUÉBEC

Dans le cadre de votre localité florissante se trouvent 13 jardiniers-paysagistes 11 fleuristes 2 apiculteurs 3 agronomes 1 urbaniste... et à peu près toutes les boutiques et tous les services auxquels vous pourriez penser!

Notre localité a beaucoup à offrir. Belles boutiques, bons services, citoyens affables. Pour y trouver tout ce que vous voulez, faites marcher vos doigts dans les Pages Jaunes; vous y rencontrerez tous ces gens... et beaucoup d'autres. Cet annuaire, comme cette localité, a de tout

Sur l'ancien terrain de la Eastern Furniture, rue St-François

Un édifice fédéral sera bientôt construit à Victoriaville

par Roger LEVASSEUR



(Photo LeRo)

LA VILLE DE WARWICK a reçu dimanche soir à l'hôtel de ville, les délégués qui ont assisté à la journée régionale de la Chambre de Commerce Bois-Francis-Estrie. Des représentants des 10 jeunes chambres faisant partie de la régionale ont pris part aux activités prévues dans le cadre de cette journée régionale. Sur la photo, nous apercevons de gauche à droite, nous honorons le maire Gaston Beaudet de Warwick, M. Claude Béland de Drummondville,

président régional de la Jeune Chambre Bois-Francis-Estrie, M. Jean-Marie Pépin de Victoriaville, président ex-officio de la même chambre, M. Gilles Blanchette, président de la Jeune Chambre de Victoriaville, M. Marcel Beaudet, président de la Jeune Chambre de Warwick et M. Jean-Paul Baril, signant le livre d'or. M. Baril est un gouverneur de la Jeune Chambre Bois-Francis-Estrie. (Autres photo et nouvelle en page 12).

VICTORIANVILLE — Un édifice fédéral sera construit à Victoriaville d'ici deux ans au plus tard et fort probablement l'an prochain même, nous a confirmé hier après-midi un officier du ministère fédéral des travaux publics.

On sait que depuis plusieurs années déjà, il est question qu'un édifice fédéral soit construit à Victoriaville, mais jusqu'à présent aucune date précise n'avait été dévoilée pour la réalisation de ce projet d'envergure.

M. Georges Dastous, agent de logement au ministère fédéral des Travaux publics, qui a son bureau à Montréal, nous a confirmé que le nouvel édifice qui sera construit sur la rue St-François, sur le terrain qui a servi à la manufacture Eastern Furniture, logera le bureau de Postes de Victoriaville ainsi que le bureau des Douanes. L'officier du ministère des Travaux publics a de plus précisé que l'acquisition du terrain devrait se faire dans quelques jours et qu'aussitôt après l'achat du terrain, le ministère engagera les architectes qui traceront les plans du nouvel édifice.

Selon l'officier du ministère des Travaux publics, le nouvel édifice fédéral aura un étage seulement. Le bureau de Postes amélioré et plus grand que ce

le et l'agriculture." **Nombreux avantages.**

Le porte-parole du ministère des Travaux publics, nous a également fait part qu'un des principaux avantages de la construction de l'édifice des Postes sur la rue St-François au lieu de sur la rue Notre-Dame-est, était d'abord un espace beaucoup plus grand qui sera aménagé pour la cour de camionnage. Comme l'a fait remarquer M. Dastous, la cour actuelle de camionnage qui se trouve en arrière du bureau de Poste est fort étroite et constitue un problème journalier pour les camionneurs qui doivent prendre ou livrer des sacs de postes au bureau local. Egalement avec le nouvel édifice, les camionneurs pourront arriver au bu-

reau de postes sans être obligés de circuler dans le centre de la ville.

D'ici deux ans M. Georges Dastous nous a révélé aussi qu'il avait une idée probable du coût du nouvel immeuble mais qu'il ne voulait pas dévoiler ce chiffre avant que les plans des architectes soient acceptés. "De toute façon, cette nouvelle soit encore terminée M. Dastous, le nouvel édifice fédéral à Victoriaville va être construit d'ici deux ans au plus tard, et il se pourrait bien qu'il le soit l'an prochain." Nous avons communiqué avec les responsables du bureau de postes de Victoriaville et du bureau des douanes qui nous ont dit que les plans de cette nouvelle soit encore terminée M. Dastous, le

Louise Auger en vedette dans le domaine du ski

ARTHABASKA (R.L.) — Louise Auger, fille de M. et Mme Benoit Auger de notre ville, est sûrement la jeune fille qui s'est le plus distinguée cet hiver dans les diverses compétitions qui se sont déroulées au club de ski Victoria.

Encore en fin de semaine, Louise Auger a remporté deux concours, soit un premier samedi alors qu'elle participait à un concours organisé pour les étudiants de notre ville et dimanche alors qu'elle prenait part au trounoi fermé de fin de saison qui était commandité par la brasserie Molson.

Dimanche après-midi à la suite du concours de l'après-midi qui était le dernier de l'année pour le club de ski Victoria, un souper canadien a été servi à l'hôtel Central de notre ville. Une centaine de skieurs ont pris part à ce souper.

Voici les gagnants des différentes classes pour le concours de dimanche

Seniors Garçons	
Fernand Delage	61.2 et 45.9
Gilles Desharnais	64.9 et 40.1
André Lambert	62.3 et 42.9
Senior filles	
Louise Auger	59.9 et 45.9
Andrée Poirier	64.7 et 46.9
France Roy	67.3 et 46.1

La loi spéciale pour aider les cultivateurs qui se construisent une laiterie a profité à 62 concitoyens

VICTORIANVILLE (R.L.) — Il y a quelques mois, le ministre Albert Morissette annonçait que son gouvernement venait d'instituer une loi spéciale pour aider les cultivateurs du Québec qui se construisent une laiterie ou en encore se procurer un refroidisseur à lait. A sa conférence de presse d'hier matin, l'honorable Morissette a précisé que dans la période s'étendant du 9 août 1965 au 28 février 1966, inclusivement, il s'était construit dans la belle province, 1,000 laiteries et que le gouvernement avait souscrit à cet item pour plus de \$500,000. D'autre part il s'est acheté 249 refroidisseurs à lait pour un montant global de \$80,000.

Dans le comté d'Arthabaska, plus précisément, il s'est construit 62 laiteries pour une somme de \$31,000 et s'est acheté 9 refroidisseurs à lait pour un montant de \$3,600. L'honorable Morissette a expliqué cependant que pour recevoir l'aide gouvernementale, les cultivateurs devaient se plier à certaines normes.

Assurance - maladie
Le député provincial du comté d'Arthabaska a par ailleurs ajouté que le ministre de la Santé, M. Eric Kierans, avait annoncé la conclusion entre son ministère et le corps médical, d'une entente par laquelle toutes les personnes re-

tirant une allocation du ministère de la Famille et du Bien-Être recevront des soins médicaux gratuitement, à compter du premier avril prochain.

Cette mesure coûtera \$6 millions au gouvernement et 340,000 personnes en bénéficieront, soit 7 pour cent de toute la population. L'on sait d'autre part qu'un comité inter-chambres siège présentement pour étudier un plan universel d'assurance médicale qui doit entrer en vigueur en juillet 1967. Ce plan prévoirait le paiement des soins médicaux et possiblement le coût des médicaments.

Cette première mesure qui entrera en vigueur le premier avril a été saluée par tous comme une mesure éminemment sociale qui permettra aux plus déshérités de recevoir les soins médicaux exigés par leur état de santé.

Consolidation des fermes
L'honorable Morissette a d'autre part précisé hier matin que l'hon. Alcide Courcy, ministre de l'Agriculture, venait d'annoncer à Joliette, que son ministère, conjointement avec ARDA mettra sur pied une mesure favorisant la consolidation des fermes trop petites pour être des unités rentables.

Cette mesure prévoyait, pour ceux qui possèdent moins de 120 acres en culture, d'ac-

quérir une terre qui rendra son exploitation viable. Cette loi accordera une subvention de \$50 l'acre, jusqu'à concurrence de 40 acres en culture. Il sera loisible au cultivateur - acheteur d'acquiescer une plus vaste étendue, mais la subvention s'appliquera à 40 acres seulement.

Cette mesure d'assistance permettrait de hâter le regroupement des fermes en consolidant les moyens agricoles, tout en récupérant les fermes abandonnées ainsi que celles des propriétaires de fermes sous-marginales et non viables, d'augmenter le

nombre de fermes rentables d'ici quelques années, d'activer l'économie agricole et de relever le standard de vie d'un bon nombre d'agriculteurs en augmentant leur revenu net.

Pour la première année, l'on prévoit qu'une somme de \$150,000 sera consacrée à ce projet, a précisé M. Morissette.

Le ministre Morissette a enfin rappelé qu'il parlera devant les membres de l'Association libérale d'Arthabaska, dimanche prochain et que le sujet de sa conférence sera alors l'Hôtel-Dieu d'Arthabaska.

Ancien immeuble

L'officier du ministère fédéral des Travaux publics nous a par ailleurs annoncé que son ministère avait l'intention de faire servir l'édifice actuel de la rue Notre-Dame-est. "L'édifice actuel, a expliqué M. Dastous, continuera les autres services du fédéral, comme le bureau de placement, l'assurance-chômage, le crédit agrico-

Un vrai GROS GIN du pays

LA PORTE SAINT-LOUIS
Tout comme la Porte Saint-Louis fait l'admiration des visiteurs de la Vieille Capitale, BEAU GESTE s'est imposé à l'admiration des connaisseurs.

UN PRODUIT DU QUÉBEC par Les Distillateurs du Québec Ltée., Valleyfield

Franc... Parler

Victoriaville (R.L.) — Répondant à une question d'un journaliste qui lui avait demandé ce qu'il pensait de l'alliance Créditistes-Regroupement National, l'honorable Albert Morissette a déclaré hier matin que cette nouvelle ne l'avait guère surpris car il était évident que M. Laurent Legault recherchait une alliance quelconque depuis quelque temps et qu'il voulait absolument une chefferie. "De toute façon a dit M. Morissette, la liberté politique existe chez-nous et je serai heureux de faire la lutte à ce nouveau parti, aux prochaines élections provinciales."

L'honorable Albert Morissette a par ailleurs annoncé que son épouse se remettait de façon satisfaisante d'une délicate intervention chirurgicale qu'elle avait dû subir, la semaine dernière.

La Ligue des Retraitants aura sa prochaine réunion, dimanche le 20 mars au Centre catholique.

Le conférencier invité sera alors M. l'abbé Turmel, aumônier à l'école secondaire à Princeville. Le sujet dont traitera l'abbé Turmel sera "Les jeunes et la foi".

La direction de la ligue Intercités des Cantons de l'Est devait se réunir hier soir en assemblée spéciale afin de décider si la prochaine joute de la finale aura lieu ce soir ou seulement jeudi. On sait que les As désiraient jouer à Coaticook jeudi et à Victoriaville dimanche prochain, alors que Coaticook désirerait de son côté que la partie ait lieu ce soir à Coaticook et jeudi à Victoriaville.

M. Antoine Bélangier, maire de la ville de Beaufort était le conférencier invité au souper régulier du club Richelieu de Victoriaville hier soir. M. Bélangier a parlé du développement du Mont-St-Anne qui tend actuellement à devenir un des centres de ski les plus importants de l'est du pays.

La Jeune Chambre de Victoriaville tenait un souper spécial hier soir au restaurant La Source afin de connaître les lacunes actuelles de l'organisme et trouver des solutions capables de combler ces lacunes. 4 ou 5 conférenciers, experts dans la direction et le mouvement Jeune Commerce, devaient prendre la parole à ce souper auquel étaient attendues une quarantaine de personnes. Le responsable du souper était M. Jean-Marie Pépin.

Le club des Aramis de Warwick bouillonne d'activités depuis l'inauguration de son magnifique nouveau local.



Un compte d'épargne pour ces choses précieuses qu'on ne pourrait s'accorder autrement...

Visitez sans délai la

BANQUE DE COMMERCE CANADIENNE IMPÉRIALE